



**COMPTE-RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MOUX EN MORVAN
SAMEDI 23 MARS 2024**

Assemblée Générale Ordinaire

L'Ordre du Jour étant

- Accueil par Monsieur RATEAU, Maire de MOUX EN MORVAN
- Rapport Moral, Mme Marie-Thérèse THOMAS, Présidente,
- Présentation du Bilan d'Activités 2023, Mme Sophie ROUX, Secrétaire,
- Présentation du Bilan Financier 2023, Mme Fabienne BAR, Trésorière,
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes pour 2023, Mme Laurence BRUN donne lecture,
- Perspectives 2024, et propositions de journées festives 2024,
- Questions diverses

Etaient Présents ou Représentés : ALLIGNY EN MORVAN, ALLUY, ANLEZY, ARZEMBOUY, CHAUMOT, CHEVANNES CHANGY, COULANGES LES NEVERS, DOMPIERRE SUR NIEVRE, ENTRAINS SUR NOHAINS, FLEZ CUZY, LIMANTON, MONCEAUX LE COMTE, MOURON SUR YONNE, MOUSSY, MOUX EN MORVAN, MURLIN, NANNAY, NEUVILLE LES DECIZE, OUROUX EN MORVAN, RUAGES, SAINT LEGER DES VIGNES, SAINT LOUP, SAINT MARTIN D'HEUILLE, SAINT PARIZE LE CHATEL, SAINT SEINE, SARDY LES EPIRY, SAVIGNY POIL FOL, SERMAGES, SOUGY SUR LOIRE, THIANGES, TOURY SUR JOUR, LUCY SUR YONNE, SIAEPA DE DRUY PARIGNY, SIAEP DE LA REGION DE PREMERY, SIAEP DE LA PUISAYE, SIAEPA DU VAL DE BARGIS, SIAEPA DES VAUX DU BEUVRON, COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET ALLIER

Ouverture de la séance à 10 h 45.

Par la Présidente Madame Marie Thérèse THOMAS, Maire d'Epiry qui remercie les présents et Monsieur le Maire pour son accueil.

Elle cède la parole à *Monsieur Pascal RATEAU, Maire de MOUX EN MORVAN, qui remercie les Membres et les participants d'être venus dans sa commune pour cette Assemblée.*

Monsieur le Maire nous présente sa commune.

« Au dernier recensement 550 habitants, mais réels attraits pour le tourisme, la population triple en été.

La culture du Sapin de Noël est connue de toute la France.

Une IGP du Sapin de Noël du MORVAN va être créée.

Je vous invite à acheter pour Noël nos sapins. Car ce que vous ne savez sûrement pas c'est qu'au bout de 10 ans, un sapin doit être abattu. C'est un renouvellement permanent. Et obligatoire.

L'Eau et l'Assainissement aujourd'hui gérés par la Commune vont être transférés à la communauté de commune. Les compétences et le personnel (un agent).

A ce jour, La Mairie compte 8 agents que j'ai appris à connaître et réciproquement. Parce que lorsque nous ne sommes pas élus, nous ne pouvons pas nous rendre compte du travail à fournir et des compétences à maîtriser.

Tous les soirs dans cette salle une activité est proposée pour rassembler les habitants, Pilat, salsa... et maintenant du Théâtre.

Je vous souhaite une bonne réunion et une bonne journée parmi nous. »

RAPPORT MORAL

« Je tiens à remercier Marie-Pierre VACHER, notre secrétaire pour tout le travail fourni ainsi que les membres du Conseil d'Administration fidèles à chaque réunion qui a lieu le soir, en fin de journée et bénévolement.

Notre association départementale, loi 1901, veut répondre au droit des personnels territoriaux à de l'action sociale et cela depuis une bonne quarantaine d'années. Elles leur offrent des prestations, un arbre de noël, des vacances à des prix intéressants, des entrées à prix réduits dans les cinémas de notre département et riverains, parcs d'attraction et musées, des sorties sur la journée ou sur des week-ends et cela pour une adhésion de leurs collectivités d'1% de la masse salariale de l'année passée.

Une sortie à La Clusaz en début d'année 2023 a été organisé, 41 personnes y ont participé seulement.

Nous avons dû annuler la journée prévue à l'étang du Merle faute de participants.

A chaque AG, celui de 2023 a eu lieu à St Sulpice, nous demandons aux agents et élus présents les sorties qu'ils souhaiteraient faire et malgré cela nous n'arrivons pas à remplir un car de 50 personnes et peu importe la sortie proposée et l'étalement du règlement des séjours.

L'arbre de noël a eu lieu en 2023 à l'Abbaye de Corbigny, plus proche du Morvan et du Nord du Département. La fréquentation a été à peu près la même que les autres années quand il se déroule dans la salle de Coulanges les Nevers.

La sortie pour assister au spectacle de Mickaël Gregorio à Orléans en février 2024 a pu avoir lieu mais le car était loin d'être plein et il nous est resté des places non utilisées et cela est bien dommage.

En 2023, nous avons adhéré au COS Le Réseau pour plus d'avantages aux agents, des conseils juridiques mais les collègues qui suivent les échanges avec le Réseau pourrons vous en dire plus.

Nous avons fait créer un nouveau logo, il est agréable et coloré, avons revu le règlement intérieur, le site internet du COS et présenter tout cela à l'AG des Maires de la Nièvre. Cette participation fut intéressante et nous a permis de rencontrer des maires de Communes non adhérentes avec un membre du COS Réseau qui nous a aidé dans sa préparation.

Merci à elle, à Marie-Pierre et aux membres du CA qui ont donné de leur temps pour assister à cette journée à Magny-Cours.

L'Arbre de Noël 2024 aura lieu à nouveau dans la salle de Coulanges les Nevers. Je remercie M. le Maire d'avoir accepté encore de mettre cette salle tout restaurée à notre disposition gratuitement. Le spectacle est réservé, nous espérons que les enfants l'apprécieront.

Un appel à nouveau pour notre week-end de la Pentecôte à Ronce-les-Bains près de la Rochelle, il reste encore 16 places. A chaque sortie nous réservons un car, payons par avance l'hébergement pour une cinquantaine de personnes, aussi n'hésitez pas à en parlez autour de vous, que ce soit les agents, les retraités et maintenant les élus actifs ou retraités qui adhèrent au COS, vos amis, tout le monde est bienvenu.

On ne pourra plus se permettre de perdre de l'argent sur les voyages et sorties et nous serons obligés de ne plus en proposer, ce sera dommage pour ceux qui aimeraient y participer.

Je vais passer maintenant la parole à Mmes ROUX Sophie et BAR Fabienne pour présenter chacune leur rapport d'activités et financiers 2023

BILAN D ACTIVITES 2023

Pour l'Assemblée Générale 2023, **M. Jean-Luc COTTENOT, Maire de St Sulpice** ne pouvant être présent, nous avons été accueillis à la salle des Fêtes par Madame Julie PETIT le **Samedi 1^{er} Avril 2023 – 10h**. L'AG a été suivie d'un sympathique repas à St Benin puis des propriétaires passionnés nous ont fait découvrir l'histoire de beau château de Billy CHEVANNES.

SITE INTERNET ET REGLEMENT INTERIEUR

En 2023, c'est l'intégration des élus, retraités ou non retraités, aux membres bénéficiaires du COS (modification des statuts)

Grace à son travail Eloïse CHARLES d'Info Rom Clamecy nous a proposé un nouveau logo très dynamique dont nous sommes très fiers, elle a aussi actualisé et mis en mouvement le site internet

Je vous rappelle les codes **COS58 - Mot de Passe 2024 : 53204**

Nous avons aussi enrichi nos supports de communication KAKEMONO, affiches de présentation

Nouvelle édition du règlement intérieur plus attrayante (repères identiques à ceux du site, photos)

SALON DES MAIRES DECEMBRE

A l'initiative de Marie-Thérèse THOMAS et pour la 1^{ère} fois, le COS était présent au salon de l'Assemblée Générale des Maires de la Nièvre au Marault. Nous faire connaître, informer les élus sur nos actions, les échanges ont été denses et ont permis des rendez-vous futurs.

VOYAGES 2023

Nous avons organisé avec plaisir

- Le voyage de La CLUZAZ en avril pour 41 personnes de la neige et du ski, de la pluie et des balades, des jeux, des soirées et de belles rigolades. Remerciement à Mr ANSBERT ALBERT et son épouse pour leur accompagnement vers les sommets enneigés.
- Pour 30 visiteurs les beautés du Château, des jardins de Cheverny, et du Musée de Tintin, sous le soleil de septembre, ravissement des yeux et des connaissances.
-

Malheureusement et malgré les prises en charge du COS, nous déplorons que les activités proposées ne rencontrent pas plus de succès, laissant des bus en partie vide quand il ne faut pas tout annuler !!! comme pour la journée barbecue à l'Etang du Merle.

ARBRE DE NOEL

« Les 3 petits cochons » animés par le Théâtre de Marionnettes de BELFORT, a été chaleureusement accueilli par les enfants réunis dans la magnifique salle de l'Abbaye de Corbigny. Nous remercions la Maire de Corbigny, Maryse PELLETIER.

Le Père Noël a ensuite remis ses cadeaux et Friandises (Merci à Mme BRUN pour la fabrication de ses chocolats) à

25 enfants de 0/5 ans

Les bons Nièvre Achat Plaisirs

- de 20.00 € aux 40 enfants de 6/11 ans
- de 30.00 € aux 14 enfants de 12/14 ans

En 2024, nous aurons le plaisir de retrouver la salle tout fraîchement rénovée de Coulanges les Nevers : le spectacle est prévu le 14 décembre 2024.

Les places seront limitées à 200 / 250. Si les enfants s'installent devant la scène.

LES PRESTATIONS SOUS FORME DE BONS D'ACHAT

Suivant le choix des agents nous avons remis

CHEQUES CADHOC 2023, pour

RETRAITE	18
ETUDE	179
PACS	6
NAISSANCE	9
Noel parent isoles	18
MARIAGE	2

CHEQUES NIEVRE ACHAT PLAISIRS

ETUDE	46
PACS	1
RETRAITE	6
NAISSANCE	1
MARIAGE	4
Noël parent isolé	2

LES PRESTATIONS PAR VIREMENT

VACANCES ENFANTS	102
VACANCES ADULTES	67
DECES CONJOINT	2
DECES AGENT	1
MEDAILLE	30
ENFANTS HANDICAPE	7
EXCEPTIONNELS	2
FORFAIT CODE	26
CARTE DE PECHE OU PERMIS DE CHASSE	74
BAFA	3
DEMENAGEMENT	12
PERMIS DE CONDUIRE ADULTE	/
LICENCES	146
CULTURE	119

84 agents ont reçu une participation en CHEQUES VACANCES POUR 2023

ACHAT DE TICKETS DE CINEMA 2023/2024

CINEWEST NEVERS / 6000 PLACES
EDEN COSNE / 900 PLACES
LE CASINO CLAMECY / 300 PLACES
LE CINEAL DECIZE / 400 COUPONS
LE CGR (sur la France) / 318 PLACES
L'ETOILE SAULIEU /160 PLACES
ARLETY AUTUN / 200PLACES
CINE QUA NON /51 PLACES

AVANTAGE LOISIRS

Nous versons 1 210.00 € à notre prestataire de service qui propose des places à tarifs réduits pour des parcs attractions, animaliers et aquatiques dans la France entière. Avec possibilité d'acheter des e-tickets sous 24h ou même 10 minutes.

ET IL N'Y A PAS QUE LE PARC DE BEAUVILLE OU LE PAL ...STARS 80 / CENTER PARC LA ROCHELLE/ O PARC A BANNAY / MARINLAND / DES ZOO /...

Des bons d'achat (pour réduction) dans de nombreuses enseignes.

Des réductions sur :

- les places de concerts, sur les châteaux, les patinoires les séjours vacances avec de nombreux partenaires différents de ceux du COS.
- les locations de voitures.
- les abonnements de magasines.
- les courses automobiles ou motos.

Les billets peuvent être commandés en ligne ou par courrier.

Et en 2023 il a été vendu par Avantage Loisirs pour 6 589.30 €, soit 2 000,00€ que l'an passé.

Ces avantages pourraient être beaucoup plus utilisés par les personnes adhérentes. IL FAUT ALLER SUR LE SITE « AVANTAGES LOISIRES »

CODE COS58 PUIS 05/0525 ET CREER SON PROPRE COMPTE AVEC IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE.

Il faut alors naviguer parmi les parcs, les spectacles, les activités, FOUILLER à la découverte des meilleures promos, CHERCHER les lieux que vous fréquentez régulièrement, ceux que vous ne connaissez pas, laissez-vous tenter...

Nous proposons aux agents des places à tarifs réduits pour les jeunes et les moins jeunes

PRÉVITHAL – Séjours Thalasso

Profitez des **Offres flash** : ce sont des séjours de 1, 2 ou 3 nuits avec un prix fixe sur l'année et remisé jusqu'à 45 %. Ces offres sont exclusives au CSE et ne font pas partie de la brochure grand public.

Nous avons tous et toutes, membres du conseil d'administration et Marie-Pierre, notre merveilleuse secrétaire, eu le plaisir de travailler ensemble pendant cette année riche en nouveautés pour vous proposer toujours plus de services, de rencontres, de bonheur à partager entre petits et grands.

Soumis au vote.

Adopté à l'unanimité.

ADHESION AU RESEAU DES COS

LES COS SONT REGROUPES AU NIVEAU NATIONAL et je laisse la parole à Véronique BUTTIKOFER Conseillère à Ruages et représentante du COS NIEVRE au sein du Réseau pour les explications plus détaillées.

LE RESEAU COS

Le Réseau COS c'est un partenariat entre

Le COS 44, le COS 19, le COS 38, le COS 87, le COS Normand, le COS Pays Basque et le COS 58.

Cette union forme le réseau national des COS.

Son plan d'action est la mutualisation, exister et s'agrandir (*Plan d'Action*).

Le réseau négocie par ses membres des partenariats pour les vacances, les loisirs, le quotient pour l'ensemble de leurs agents bénéficiaires.

La globalité des prestataires avec lesquels des accords sont conclus pour l'ensemble des membres du Réseau.

Le réseau COS optimise des actions sur les projets communs, solidaires et attractifs.

***Partenariat** loisir, vacances (circuit solidaire) et quotidiens.

Le Réseau COS ouvre la porte à un partenariat, des échanges entre professionnel et élus au sein de ce regroupement national.

Réunions COS réseau

Les **réunions de Bureau** ont lieu (en Visio) une moyenne tous les 2 mois. Elles sont suivies par Mme Laurence Brun et Mme Véronique BUTTIKOFER (Titulaire)

Parallèlement **des réunions de Pilotage** ont lieu celle –ci sont assurée par notre secrétaire, Mme Marie- Pierre Vacher.

Parole donnée à la secrétaire du COS58

« Pour moi, le COS RESEAU m'a ouvert une perspective d'action plus importante dans mon travail. Je peux aujourd'hui échanger avec des personnes qui travaillent vraiment dans les mêmes domaines de compétences que moi, alors qu'auparavant je n'en avais jamais rencontré. Parce que nous avons un travail atypique par rapport à celui des collègues des communes.

Nous sommes parmi le RESEAU, le plus petit COS existant avec celui du PAYS BASQUE. Nous avons à peu près le même nombre d'agents.

En comparaison des autres collègues des COS Nationaux, je peux me comparer aux Secrétaires de Mairie des petites collectivités, notre domaine de compétence doit être « multitâches ». Au sein des autres COS, tout comme dans les grandes collectivités, les tâches sont divisées.

Tous ces échanges m'ont permis de trouver des solutions aux problèmes rencontrés, mettre en place de nouvelles actions, demander conseil par exemple pour préparer le salon des Maires puisque j'ai pu me rendre à celui tenu par le COS44.

J'ai également pu, par leur biais, trouver des Associations pour effectuer des formations en adéquation avec mon poste de travail.

C'est un enrichissement personnel, une ouverture sur les autres.

Tous ses échanges auront je n'en doute pas une répercussion positive sur notre COS.

L'adhésion au réseau a permis de réduire le coût de l'achat des chèques cadhocs distribués à nos agents adhérents. Une convention a été passée entre le COS RESEAU et UP CADHOC. »

L'année 2023 a été riche pour le COS 58

- ✓ Adhésion au Réseau national,
- ✓ Participation autour de la Charte & Statuts du Réseau COS,
- ✓ Choix d'un cabinet d'avocat CAMINO **Plan Juridique** (afin d'établir un regroupement collectif),
- ✓ Formations collectives sur la mesure de l'impact économique et sociale de l'action des COS,
- ✓ Mutualisation pour les voyages, circuits solidaires (Projection d'un circuit solidaire TUNISIE pour novembre 2025)
- ✓ Développement du Réseau (Le COS du Doubs en cours de création, projection pour rejoindre le réseau)

Nous restons à votre disposition, nous avons pour but

- ✓ D'améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles
- ✓ De venir en aide aux agents en situation délicate
- ✓ De proposer des sorties et des voyages atypiques à prix intéressant
- ✓ De garantir proximité et réactivité auprès de nos bénéficiaires

Assemblée générale du COS Réseau

Le prochain rendez-vous aura lieu à Urrugne au Pays Basque, le 21 mai au 23 mai 2024. C'est l'Assemblée Générale du COS RESEAU mais également des journées de travail en commun.

Le COS 58 sera représenté par Mme Marie -Pierre VACHER, secrétaire et Mme Véronique BUTTIKOFER, Présidente pour COS 58,

- Le COS 58 va soumettre sa candidature d'accueil pour son l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2025.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires

BILAN FINANCIER ET RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Madame Fabienne BAR donne lecture du bilan de 2023.

TOTAL DES DEPENSES EN 2023 : 234 505.40 €

TOTAL DES RECETTES EN 2023 : 227 181.91 €

AVOIR AU 31/12/2023 : 149 987.27 €

Elle précise que les documents sont consultables, vers elle ce jour et au Secrétariat du Comité des Œuvres Sociales sur rendez-vous.

Les vérificatrices aux comptes étant absentes, Madame Laurence BRUN, Vice-Présidente donne lecture de leur rapport suite à la Réunion dû à Chevannes Changy

Ont validés les Comptes de L'Association :

Mme LELONG, Maire de Chevannes Changy
Mme Sandrine KALTEMBACHER, Mairie d'URZY

Constats : Par rapport à l'an passé, pas de mouvement particulier.

- Informations :

L'achat de tickets d'entrer à CINEWEST NEVERS pour un montant de 9 150.00 €, en septembre et non vendu en totalité sur la fin de l'année. Soit à la revente, 4 575.00 € pour le COS.

(Cet achat a été effectué parce que les tickets allaient augmenter. Pour que les agents puissent bénéficier des meilleurs tarifs, nous en avons acheté plus que d'habitude)

Certaines Communes ont décidé de ne plus adhérer, sans respecter nos statuts.

Ces dernières, doivent faire parvenir en décembre de l'année N-1 une délibération informant le souhait de se désengager du COS58.

MONTIGNY EN MORVAN
LA NOCLE MAULAIX
GUIPY

Tout cela explique en autre le petit déficit sur la situation bancaire au 31 décembre 2023.

L'Avoir au 1er janvier 2024 étant de 149 987.27 € l'Association peut donc subvenir en attendant le versement des cotisations 2024, à l'achat des tickets cinémas, au paiement des salaires et charges et au bon fonctionnement du COS.

Après des échanges fructueux, Madame LELONG remercie pour le travail considérable effectué.

Quitus est donné à la Trésorière et à la Trésorière Adjointe par l'ensemble des Membres présents ou représentés.

Soumis au vote.
Adopté à l'unanimité.

ECHANGES

Il a été rappelé que les Elus et les Elus Retraités de leur fonction pouvaient adhérer au COS par le biais d'une cotisation individuelle :

- 50 € pour une personne seule,
- 100 € pour un couple.

Ils peuvent bénéficier :

- > des voyages organisés par le COS,
- > des tickets de cinéma,
- > de notre partenaire « AVANTAGE LOISIRS »,
- > des locations vacances par ODALYS et GOÉLIA,
- > de la Carte d'Adhérent pour les réductions chez certains commerçants.

Des courriers d'informations ont été transmis dans les communes adhérentes à ce sujet et également pour informer que la secrétaire peut se déplacer pour informer les agents de leurs droits pour les prestations et autres.

Des courriers pour les Communes non adhérentes ont été également envoyés des courriers pour informer de l'existence du Comité des Œuvres Sociales, du montant de la cotisation, du règlement intérieur et de la possibilité d'adhésion à titre individuel des Elus.

PERSPECTIVES / 2024

Voyage à RONCE LES BAINS Week-end de la Pentecôte du Vendredi 19 après midi au Lundi 21 Mai 2024 inclus

Azureva – 4 étoiles, piscine, au bord de la mer.

Avec deux visites surprises dans le week-end.

Tarif Adhérents 200 €, tarif Extérieurs, 335 €, tout compris, transport, repas, visites, et logement.

Reste 9 places à ce jour.

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se sont présenté :

Pour les Elus

Mme BUTTILOKER, RUAGES

Mr BARDON Fabrice, SAINT LEGER DES VIGNES

Mr SOUILLARD Olivier, SAINT SEINE

Mme THOMAS Marie-Thérèse, EPIRY

Pour les Retraités ELUS

Mme BORNET Elyane, Ancienne Elue à COULANGES LES NEVERS

Pour le Personnel

Mme BAR Fabienne, SAINT PERE

Mme BRUN Laurence, EPIRY, MOUSSY, ARZEMBOUY, CHAUMOT

Mme ROUX Sophie, SAINT LEGER DES VIGNES

Mme SALMON LACROIX Emilie, COULANGES LES NEVERS

Mme TORGURSUL Diren, SAUVIGNY LES BOIS

Mme VALLOT Valérie, Extérieure

Personnel Retraité

Mme BONNIERE Monique, Retraitee de LA MACHINE

Nous souhaitons encore deux volontaires pour les Représentants des Elus

Se présentent :

Mr BERRY Franck, ARZEMBOUY

Mr HOUZE Frédéric, OUROUX EN MORVAN

Soumis au vote. Elus à l'unanimité.

Les Elections du BUREAU seront effectués dans les meilleurs délais lors d'un prochain Conseil d'Administration

ELECTIONS DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Ce sont présentés pour les Elus

Mme LELONG Michèle, CHEVANNES CHANGY

Mme LENEUVE Catherine, MOUX EN MORVAN

Se sont présentés pour le Personnel

Mme PAPIER Delphine, MOUX EN MORVAN

Mme KALTEMBACHER Sandrine, URZY

Soumis au vote.

Elus à l'unanimité.

La séance est levée à 12 h 15.

Elle est suivie d'un repas convivial à Alligny en Morvan.

La Secrétaire S.ROUX

La Présidente MT. THOMAS





COS 58 · 24, rue du Champ de Foire, B.P. 3 58028, NEVERS Cedex · 09.81.20.10.12 · 06.36.02.64.45 · secretariat@cos58.fr